

Alire les Tweet d'Ursula von der Leyen depuis quelques jours, n'importe qui aurait envie d'en savoir plus sur ce « #SOTEU » dont elle parsème nombre de ses messages et qui orne désormais les masques de certains de ses collaborateurs. « J – 1 », annonçait-elle encore mardi 15 septembre. « C'est mieux que le lancement d'une série Netflix », ironise un haut fonctionnaire. La présidente de la Commission européenne n'a pas ménagé sa peine pour prévendre le discours sur l'état de l'Union [State of the European Union, en anglais, d'où cet acronyme] qu'elle devait prononcer devant le Parlement européen mercredi. Au risque de décevoir.

L'ancienne ministre d'Angela Merkel se veut déterminée dès lors qu'il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique et de faire avancer le « Green Deal » (« pacte vert »), qu'elle a lancé en décembre 2019, lui aussi en grande pompe, et dont la mise en œuvre s'est retrouvée percutée par la pandémie de Covid-19. Bien sûr, le plan de relance européen – sur lequel les Vingt-Sept se sont mis d'accord en juillet – reste sa priorité. Mais il est désormais temps, juge-t-elle, d'accélérer le pas pour donner une chance au Vieux Continent d'atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, qu'il s'est fixé il y a maintenant neuf mois.

Dans ce contexte, Ursula von der Leyen devait préconiser, mercredi, une baisse des gaz à effet de serre « d'au moins 55 % » par rapport à 1990 et à l'horizon 2030, quand il était jusqu'ici question d'un recul de 40 %. La loi climat présentée au printemps prévoyait de revoir cet objectif à la hausse, et de le porter à un minimum de 50 %. L'exécutif européen a donc décidé d'aller au-delà et de réaffirmer, à cette occasion, sa détermination.

« Pour respecter l'accord de Paris, il faudrait une réduction des émissions d'au moins 65 % en 2030 », a tweeté le réseau d'ONG CAN Europe, mardi. La veille, plus de 150 groupes mondiaux, dont EDF, Apple ou encore Google, avaient estimé, dans une déclaration conjointe, qu'une baisse de 55 % constituait le « niveau minimal d'ambition nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ».

Nombreux écueils

Quant au Parlement européen, il aura aussi son mot à dire. La commission environnement vient de préconiser la cible de 60 % pour 2030, et le sujet sera mis au vote à la séance plénière d'octobre. Même si des résistances existent, notamment chez les conservateurs du PPE, « cela va se jouer à dix voix », juge un spécialiste.

Pour parvenir à ce nouvel objectif d'ici à 2030, la Commission compte mettre à contribution tous les secteurs. Et particulièrement les transports et la construction, très en retard en matière de transition écologique. Elle préconise notamment que le système d'échange de droits d'émission de l'Union (le marché carbone ETS) soit élargi aux secteurs maritime et aérien, qui en sont aujourd'hui largement exonérés. Pendant de l'effort demandé à l'industrie européenne, la création d'un « mécanisme d'ajustement carbone » aux frontières extérieures de l'UE permettrait de rétablir une plus juste concurrence avec les produits américains ou asiatiques à l'empreinte carbone plus forte que les futurs standards européens.

Afin d'accompagner cet effort, il est prévu que 30 % des 1 800 milliards d'euros de dépenses budgétaires européennes pour la période 2021-2027, plan de relance compris, soient affectés à la lutte contre le réchauffement climatique.

Sur le papier, donc, le « pacte vert » d'Ursula von der Leyen semble en bonne voie. Mais, de la théorie à la pratique, les écueils seront nombreux. Il faut déjà que la présidente de la Commission réussisse à convaincre les Vingt-Sept, et ce ne sera pas chose aisée, comme en atteste le refus de la Pologne de s'engager à atteindre la neutralité carbone en 2050.

A l'heure actuelle, vingt et un pays ont exprimé leur soutien à un objectif 2030 d'au moins 50 %, parmi lesquels sept (Espagne, Danemark, Suède, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas et Lettonie) militent pour une réduction d'au moins 55 %. La France, elle, s'est prononcée pour 55 % et, si l'Allemagne n'a pas adopté de position officielle, Angela Merkel s'est également exprimée à titre personnel dans les mêmes termes.

En revanche, la République tchèque et plus encore la Pologne, dont l'économie reste très dépendante du charbon, seront parmi les pays les plus réticents et chercheront à monnayer leur soutien. « Il y a une bonne dynamique au sein de l'Union européenne sur le moins 55 %. C'est sans précédent », se réjouit néanmoins Neil Makaroff, du Réseau action climat.

Autre écueil sur la route du « pacte vert », la mise en musique législative du plan de la Commission, qui sera soumis à de nombreuses pressions, aussi bien du côté des capitales que des lobbys sectoriels. « Tout va se jouer d'ici à juin 2021 et ce sera difficile », reconnaît un haut fonctionnaire.

Mardi, le Parlement européen a été soumis à un test grandeur nature des débats qui l'attendent, alors qu'il était appelé à se prononcer sur le fonds de transition juste, doté de 17,5 milliards d'euros et destiné à aider les économies les plus carbonées à opérer leur transition. Initialement, les Vingt-Sept comme la Commission avaient prévu que les investissements dans les énergies fossiles – et donc dans le gaz – ne seraient pas éligibles à ce fonds. Mais, dans leur grande majorité, les eurodéputés grecs, italiens, roumains, tchèques, bulgares ou encore allemands ne veulent pas entendre parler d'une telle exclusion.

« Il n'y a aujourd'hui pas de majorité au sein du Parlement européen pour exclure tous les investissements en gaz du fonds de transition juste », regrette Pascal Canfin, qui a proposé, dès lors, deux amendements. Le premier stipule que seules les régions européennes très dépendantes du charbon (15 sur 282) puissent bénéficier de cette aide et qu'il soit avéré que leur éventuel investissement dans une centrale à gaz permette de réduire leur empreinte carbone. Le second précise que seuls les pays engagés

sur la neutralité carbone en 2050 (la Pologne n'en fait pas partie) aient accès au fond de transition juste. Mardi, les eurodéputés l'ont suivi sur ces deux éléments. Un avant-goût du « pacte vert » à l'épreuve du réel.

Virginie Malingre

Copyright © 2020 Le Monde Interactif. Alle rechten voorbehouden